

**Compte-Rendu de la Réunion
tenue le samedi 19 décembre 1998
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M. Hamann	Président
M ^{me} de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général Adjoint
M ^{me} Pierrard	Trésorière

et

M^{mes} Alaux, Barel, Bodouroff, Davy-Rousseau, Desmangeot, Foin, Védrine, Vialle,
M^{lles} Baettig, Chomette, Coutin,
MM. Bancel, du Chalard, Chomette, Delorme, Gautier, Mortier, Nottale.

étaient excusés :

M^{me} Mercier-Derôme,
M. Huvet, Tremblay.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I/ La vie du Cercle :

Nombre d'adhérents :

On observe un certain tassement du nombre de nos adhérents ; ceux qui nous ont quittés l'on fait pour des raisons diverses.

Le Colloque :

Les conférenciers déjà prévus sont : M^{me} de La Chapelle, MM. Hamann et Pietreck.

Le Dîner-débat du 2 décembre :

La conférence fut très honnêtement présentée et les résultats de l'étude A.D.N. furent clairement exposés.

II/ Les Recherches :

M^{me} Védrine :

A propos du « jour » de la fameuse chambre où l'on n'entraît pas :

Ces travaux ont certainement pour but de dissimuler l'enfant. La Maire de Paris, Pache, a ordonné la pose des abat-jour, ce qui fut fait le 21 décembre. Le châssis posé par le menuisier Lemarchand avait pour dimensions :

27 pouces x 15 pouces soit 72 cm x 40 cm. La vitre, c'est à dire l'ouverture du judas, posée par Destrumel le vitrier était de 22 pouces x 12 pouces soit 59 cm x 32 cm. Le judas était donc de 29 cm x 32 cm.

Le nom des 4 Municipaux de garde le 30 nivôse a été retrouvé par M^{me} de La Chapelle ; ce sont : Langeois, Leconte, Legendre et Levasseur. Cela correspond exactement avec l'ordre alphabétique et avec la garde presque mensuelle de ces commissaires. Levasseur ne fait pas partie des membres de la Commune.

Vraisemblablement il ne connaissait pas le Dauphin. La possibilité de substitution au 19 janvier est rétablie par cette découverte. C'est une bonne nouvelle pour les tenants de cette date. Cochefer, Lesnier, Lorinet et Legrand sont donc parti à 10 ou 11 heures le soir du 19 janvier après la décharge signée à Simon..

M^{me} de La Chapelle :

Madame Védrine a présenté un fac-similé du « jour » pratiqué au-dessus du poêle entre l'antichambre et la chambre du petit Capet et encadré par un châssis à coulisses en chêne. Il faut tenir compte en plus des trois barreaux dont on ne sait s'ils étaient posés à la verticale, à l'horizontale ou disposés 2 et 1. Avec cet appareillage et y compris la profondeur du poêle, il était pratiquement impossible aux municipaux de passer la tête par cette ouverture et de voir distinctement dans l'intérieur de la chambre.

Pour en revenir à la question de Madame de Soucy, Monsieur Duval, membre du Cercle, a pu retrouver un certain nombre de descendants qui possèdent soit des traditions familiales , soit des papiers (non encore communiqués) Il ne semble pas cependant, à part une allusion à Meudon, qu'une de ces traditions concerne Louis XVII. Madame de La Chapelle a pu consulter le fonds « Mackau » aux Archives Nationales. Voici quelques précisions sur Renée de Soucy : Baptisée le 21 avril 1758 en l'église St Louis de Strasbourg, Renée Suzanne Marie Louise de Mackau épousa le 11 avril 1774 François Louis de Fichte, chevalier, Marquis de Soucy, dont elle eut :

- Louis-Xavier (1775-1840) ép. Catherine Élisabeth Colson, dont postérité.
- Charles-Philippe (1776-1812) ép. en 1805 Joséphine Henriette Bernard de Coubert. Dont postérité.
- Angélique Élisabeth Louise (o 1779) Chanoinesse.
- Philippe Charles (o 1781) Officier. Sans postérité.
- Louise Thérèse (1784-1850) ép. en 1806 Guillaume Frédéric de Falloux du Coudray . Dont postérité.

Renée de Soucy fut nommée sous-gouvernante des Enfants de France en 1780, comme sa mère, la baronne de Mackau, l'avait été en 1771. Madame de Soucy mourut le 1^{er} avril 1841, à Paris, 2 rue Montaigne, chez le docteur Magner (Magneur) Lavergne, son médecin, qui l'avait recueillie chez lui en 1830, après que sa fille Falloux ait refusé de la recevoir. D'après une lettre de la marquise, le Dr Magner Lavergne était fils d'un médecin du Périgord, où il exerça la médecine lui-même jusqu'en 1814. Il se rendit ensuite à Versailles où il séjourna 4 ans chez le Vicomte d'Abzac, un lointain parent, qui le fit son héritier. A la mort du vicomte, il s'établit à Paris où il continua d'exercer jusqu'à son installation à Sablonville (Neuilly-sur-Seine) vers 1848. Il dut décéder peu après. Il y a dans le dossier Mackau un certain nombre de lettres, tant de Madame de Soucy que de son médecin, envoyées à la duchesse d'Angoulême à Prague, entre 1833 et 1844 et dont ils avaient soigneusement gardé copie. D'après ces lettres, Madame de Soucy était l'auteur d'un manuscrit compromettant pour la réputation de la Duchesse.

Lettre de Magner Lavergne du 6 février 1837 : « Je dis plus : quand même Monsieur Charlet (le secrétaire de la Duchesse d'Angoulême) connaîtrait l'affaire à fond, il n'a pas apprécié les terribles conséquences que peut avoir la publication pour le personnage qu'elle concerne. S'il en était autrement, comment n'aurait-il pas, avec toutes les facilités que je lui en ai données durant près de six ans, anéanti une *affaire qui tient toujours suspendue l'épée de Damoclès sur la plus belle réputation de l'Europe*. A quoi ont servi les dix-huit ou vingt visites que Monsieur le Baron Charlet s'est donné la peine de me faire ? »

D'après une lettre de la marquise : « Si quelque chose vous étoit désagréable, vous ne devez vous en prendre qu'à vous ». Et toujours d'après Madame de Soucy : « Elle déposa dans mon sein un secret tel que le cœur d'une mère étoit seul digne de (le) recevoir. » Elle ajoute qu'une rencontre imprévue sous la Restauration lui rappela « la révélation confidentielle qui lui avait été faite 18 ans auparavant ».

Et elle finit en disant : « Ce peu de mots énigmatiques pour tout autre que pour Votre Altesse Royale doivent la mettre suffisamment à même de juger s'il faut ou non, prendre les mesures ou moyens de détruire le manuscrit. » Contre espèces sonnantes et trébuchantes, cela va de soi !

Il semble bien, à la lecture de ces lettres, que l'objet du chantage était Madame Royale elle-même, à l'occasion d'une confidence qu'elle avait imprudemment faite à Madame de Soucy lors de son départ du Temple et de son voyage à Vienne en décembre 1795. Cela ne semble en rien concerner Louis XVII . Mais que ce soit pour la soeur ou le frère, il s'est passé au Temple bien des choses mystérieuses dont nous n'avons pas , et n'aurons peut-être jamais, l'explication.

III/ Questions - Réponses

par Mme Poudade :

- 1) Les causes du Voyage au Havre de Barras en mars 1795 présentaient-elles un rapport avec Louis XVII ?

Nous empruntons la réponse à Éric Le Nabour, biographe de Barras (Lattès - 1982)

Le 1^{er} avril 1795 éclate une émeute de la faim, à Paris encadrée par d'anciens Jacobins. La famine était, d'ailleurs, de plus en plus préoccupante. Les émeutiers envahissent la Convention aux cris de « Du pain et la constitution de 93 ! ». La Convention déporte Barrère, Collot d'Herbois, Billaud-Varenne et Vadier. Barras désigne Pichegru pour réprimer l'insurrection, par prudence et devient son adjoint. La Convention le charge alors d'aller « dans les ports de la Manche, dans les départements du Nord, en Belgique et en Hollande, afin de diriger sur

Paris tout ce qu'il pourra obtenir ou saisir de graines ou de farine » (p 95). Il part pour le Havre « en compagnie des Généraux Brune, Saint-Martin et Réal (ex procureur de la Commune, ayant bien connu Hébert). Et durant tout le mois de mai 1795, il se livre à une prodigieuse activité » (p 96). Puis il se rend à Gand, et à Lille (le 20 mai). Alimenter Paris aurait contribué à couper les causes de l'insurrection. Il alla ensuite à Péronne.

Barras aurait, certes, pu profiter de sa mission pour « emporter le jeune Louis XVII dans ses bagages », à condition de voyager seul, mais la présence de Généraux et de leur escorte devait compliquer quelque peu la situation. Mais, il avait refusé les Administrateurs de Charrois, néanmoins, et les avait remplacé par un homme à lui « le vieux Lanchère » (p 96). L'escorte était composée de 6000 chevaux et de détachements de cavalerie « répartis sur la route de Paris au Havre » (p 96).

2) Complément à la réponse sur la maîtresse de Robespierre.

Dans l'hypothèse d'une évasion de Louis XVII organisée par Robespierre, il est intéressant de se demander à qui il aurait pu confier l'enfant et vu son état, plus précisément à quelle femme.

Certainement pas à cette maîtresse, mentionnée par Villiers « d'environ 26 ans, qu'il traitait assez mal », « Très souvent il lui faisait refuser sa porte » et qu'il payait. Il devait la considérer comme une sorte de prostituée. En outre, en juillet 1791, il quitte l'appartement de la rue de Saintonge, partagé avec Villiers, pour loger chez les Duplay. Ainsi, se termine ses relations avec l'inconnue.

Plus intéressants apparaissent les Duplay, tout dévoués au tribun. Ils pourraient aisément cacher Louis XVII. Car Monsieur Duplay, entrepreneur de menuiserie est riche. Outre son logis et ses ateliers au 366 rue Saint Honoré, il possède 3 maisons qu'il loue :

- rue des Mathurins - rue de l'Arcade - rue du Luxembourg, avec une annexe rue d'Angoulême

Or pendant la Terreur, elles vont se retrouver vides de locataires. Les Duplay veulent marier Éléonore, leur fille aînée, née en 1771, avec Maximilien qui n'éprouve pas un sentiment amoureux pour elle. Les Duplay, s'ils n'ont pas été mêlés directement à l'affaire Louis XVII, auraient pu en savoir quelque chose. Notons que M^{me} Duplay sera étranglée dans sa prison en Thermidor ; que M. Duplay et son fils se retrouvèrent dans la conspiration de Babeuf, avec une des veuves Clouet. Encore des rapprochements singuliers ! que Babeuf, pensait que Louis XVII se trouvait chez Petit du Petitval, ce qui expliquerait la tuerie dans sa propriété. S'il croyait à une évasion, c'est qu'il avait dû en être informé soit par les Duplay, soit par la veuve Clouet. S'il s'agit de la même Clouet, mise à l'ombre par Laurent, dès sa nomination au Temple « pour anti-républicanisme », on peut douter de la véracité du motif ... les babouvistes n'étant pas royalistes et se situant à l'extrême gauche des révolutionnaires. Il s'agissait de se débarrasser d'un témoin gênant d'une évasion antérieure, probablement, ne permettant pas de « crédibiliser » un substitué.

Mais tout aussi intéressante que les Duplay se révèle Jeanne-Marie de Chalabre. En effet, cette amie et adoratrice de Robespierre, depuis 1791, sera arrêtée le lendemain de l'exécution de celui-ci, non pas à son domicile, non loin de chez les Duplay, mais chez Nicolas où « elle se prétendit chez elle ». Nicolas, imprimeur et juré au Tribunal Révolutionnaire, tout dévoué à Robespierre, Nicolas que l'on retrouve mentionné dans la note de Payan ou note secrète :

- 5 - « Nicolas instruira Villers (sic) »

Au cours de cette arrestation dont l'acte était signé notamment de Goupilleau, ils saisirent « un paquet de papiers » (Hector Fleischmann « Robespierre et les femmes » - Albin Michel - 1908). M^{me} de Chalabre restera un an en prison, donc après la mort du substitué « démonétisant Louis XVII. Où aurait-elle pu cacher Louis XVII ? sans doute dans sa propriété de Vanves, où dès mars 1792, elle invitait souvent Robespierre à dîner. En effet, au lendemain de Thermidor, on y placera des scellés. Lenotre dans son « Louis XVII » indique que des complots se tramaient Meudon (dont le maire était un ami de Duplay) et à Vanves. M^{me} de Chalabre aurait pu jouer sur les deux tableaux, car elle fut peut-être aussi un agent royaliste. En tout cas, elle fut changée plusieurs fois de prison en un an, cela évitait les tentatives d'évasion. Outre ses « dîners » avec Robespierre, sa présence aux séances de la Convention, ils échangeaient journalièrement une correspondance qui fut saisie par Courtois. Il ne rendit publiques que 3 lettres de l'intéressée et fit disparaître le reste ainsi que les réponses de Robespierre. Sur ordre ? (cf. livre déjà cité - p 325-353).

3) Barras et Louis XVII

La biographie de Barras par Éric Le Nabour contient un intéressant chapitre IV « L'Énigme du Temple » (p 74 à 85) aux Éd. Lattès - 1982 -

Résumé :

L'auteur souligne la hâte de Barras à se rendre au Temple (6h) le 10 Thermidor, son entrée dans la cellule de Louis XVII par la chambre de Cléry, la malpropreté repoussante des lieux, l'enfant recroquevillé dans un petit berceau. L'enfant ne parlait pas, indique par signes qu'il souffrait de la tête et des genoux. Il fallut le soutenir pour qu'il tienne debout, non sans peine ni douleurs. Barras réprimande Commissaire et garçon-servant pour la malpropreté de la chambre et donne l'ordre de faire venir Dussault (sic) avec d'autres collègues.

L'auteur s'étonne de la brièveté de sa visite (5'), de la concision de son récit contrastant avec « son exubérance méditerranéenne ». Il fait un retour en arrière sur l'intérêt de conserver vivant Louis XVII en tant qu'otage de la Révolution (Réal, Danton, Fabre d'Églantine avec citations à l'appui). Il suppose que Chomette, Hébert et Robespierre partageaient cet avis. Il cite et explique la note de Payan. Barras aurait eu vent des

manoeuvres des précédents concernant une éventuelle évasion. Goupilleau pensait que l'enfant vu le 10 Thermidor n'était pas Louis XVII et l'en aurait averti (cf. J.P. Garnier « Barras, roi du Directoire » - Perrin) et sans doute aussi réal, ex procureur syndic de la Commune, devenu son Conseiller. L'auteur revient sur la relégation à partir du 19 janvier 1794 de l'enfant dans la chambre du Roi, sur son emmurement, son silence étrange. Il rejette l'hypothèse d'une évasion (Chaumette - Hébert - Simon organisateurs) à cette date, les travaux n'étant pas terminés, l'enfant pouvant être directement vu par les Commissaires (44 entre le 19 et le 30 janvier). Il rejette de même l'hypothèse Hastier : Louis XVII se serait bien porté en janvier 94.

L'échange se serait produit avec un substitué, assez longuement claustré par la suite pour effacer les différences, après le 30 janvier 94.

L'auteur nous présente ensuite Laurent, nommé par Barras, gardien des enfants royaux au Temple. Comment ce dernier a-t-il pu convaincre Fouché, Tallien, Bourdon de l'Oise, Prieur de la marne de cette nomination ? Premier mystère suivi de quelques autres :

- Laurent nettoie l'enfant mais ne l'extrait pas de son taudis, ne fait pas venir les médecins. Bref, ne suit pas les ordres de Barras (il aurait reçu des instructions secrètes). Il cloître son prisonnier jusqu'à fin octobre.

- Laurent appose les scellés sur les affaires du cordonnier Simon (logement au dessus des écuries).

- De fin octobre 1794 au 8 juin 95, date de la mort légale de l'enfant, 222 commissaires, chargés journellement défileront devant un petit être malade et silencieux. Mme Royale ne sera pas autorisée à voir son frère (elle aurait pu constater une substitution ?)

Le 31 mars 1795, Laurent quitte son service pour de fausses raisons et obtient, par la suite de Barras une place dans la police « en remerciement de services rendus ». Lesquels ?

L'auteur pense que Barras savait quand, comment et qui avait fait évader Louis XVII, qu'il savait affaire à un substitué, qu'il n'a pas pris de contact avec des royalistes pour leur livrer un leurre qui ne les aurait pas trompés, qu'il a évité la venue au Temple de Frotté pour la même raison. Il croit aussi que Barras était persuadé de la survie de Louis XVII (anecdote de la Marquise de Broglio-Solori, confidences de Bottot, son secrétaire, à l'historien Dulaure).

Toutefois la mort du substitué arrivait opportunément (la cour d'Espagne demandait la libération des enfants royaux). Elle ruina aussi les espoirs des monarchistes constitutionnels, partisans du petit Roi qui eux, ne vivaient plus dans la clandestinité.

IV/ Questions diverses

- Un article de M. Croiset, membre du Cercle, sur la taille du Dauphin paraîtra dans un prochain Cahier.
- Réponse à M. Pilayrou par Mme Bodouff :

La question de Monsieur Pilayrou, à propos des "Légendes de Trianon", m'interpelle, pour parler branché. Qui ne rêverait pas en lisant et relisant ces merveilleuses légendes de Julie LAVERGNE lesquelles sont, comme elle le dit elle-même dans l'Épilogue de son ouvrage en date du 6 Juin 1879, l'aboutissement d'un premier récit « Les neiges d'Antan » ?

Julie LAVERGNE était une femme de lettres du XIX ème siècle (1823-1886) appartenant à une famille catholique et royaliste ayant épousé la cause des Bourbons. C'est donc tout naturellement qu'elle a apposé cette humble dédicace, sur la première page d'un exemplaire des Légendes : "A Monsieur le comte de CHAMBORD, respectueux hommage de sa toute dévouée servante, Julie LAVERGNE » (en annexe liste de ses ouvrages).

Elle repose au cimetière Saint-Louis de VERSAILLES, auprès de son mari (Claudius LAVERGNE - 1814-1884 - peintre verrier, auteur des vitraux de la chapelle du château de BLOIS, critique d'art au journal « l'Univers »).

J'ai eu beau chercher, je n'ai trouvé aucun rapport entre cette famille et le docteur LAVERGNE « qui aurait fait chanter la Duchesse d'Angoulême » (je réponds d'avance à une éventuelle question de Monsieur DUVAL). Le fils de Julie LAVERGNE, Joseph, a en effet servi avec dévouement le Comte de Chambord dès sa prime jeunesse.

L'exemplaire des "Légendes de Trianon" que je possède est une réédition à l'initiative de Joseph LAVERGNE qui avait demandé son avis au Conte de VANSSAY, proche du Comte de Chambord. Sa réponse, du 24 Août 1890, figure en tête de l'ouvrage. Joseph a aussi publié, chez TAFFIN-LEFORT, Imprimeur Éditeur :

- Madame Julie LAVERGNE, sa vie et son œuvre. (ouvrage couronné par l'Académie Française et par la Société d'Encouragement au bien « médaille d'Honneur »).

- Correspondance de Madame Julie LAVERGNE, recueillie par son fils Joseph Lavergne (2 tomes : 1832 à 1871 - 1871 à 1886).

Et RICHARD ? Celui des « Légendes » ?

Il appartenait à une dynastie de jardiniers-botanistes très célèbre. Le fondateur, l'ancêtre, François RICHARD, était jardinier au service de JACQUES II, Roi d'ANGLETERRE détrôné par Guillaume de NASSAU, réfugié en France au château de Saint-Germain-en-Laye. Le fameux jardinier fleuriste de Louis XV; c'est son fils Claude, très estimé du Roi .dont il fut le confident.

Celui qui nous intéresse, Antoine, fils du précédent, est devenu jardinier avec son père en 1774, après avoir beaucoup voyagé. Il a enrichi TRIANON d'un grand nombre d'arbres et de plantes méridionales parmi lesquelles la giroflée connue sous le nom de « mahonille ». Il transforma le jardin sous la direction de MIQUE. Grâce à son intervention auprès du jardinier paysagiste Hubert ROBERT et .de leur entente, TRIANON n'a pas été

chamboulé et le charme qui s'en dégage encore de nos jours nous permet de rêver aux ombres qui hantent les lieux : Marie Antoinette promenant Louis-Charles par la main, son fils aîné courant vers un chien dans le Jardin Français (gravure de NEE d'après le Chevalier de LESPINASSE).

L'arrangement des bosquets de Versailles terminé, sans avoir trahi en quelconque façon l'oeuvre de LE NÔTRE, Hubert ROBERT, réclamé par l'Impératrice, partit pour la RUSSIE après avoir recommandé au Roi son ami Antoine Richard, qui obtint la direction des bosquets de Versailles. Antoine rencontrait fréquemment le futur Louis XVII qui jardinait dans le parterre du Nord ; mais il n'eut sans doute qu'une fois l'occasion de parler à la Reine, le 6 octobre 1789, dans le château envahi, la suppliant de lui confier le Dauphin pour le sauver. Il était hélas trop tard ! Jusqu'à sa mort, Antoine, resta fidèle au souvenir de la famille Royale. Bravant tous les dangers, au péril de sa vie, il sauva les jardins de Versailles et ses orangers, ayant proposé à la Convention .d'y établir des jardins botaniques idée qui plut.

Notre Antoine a ainsi traversé la Révolution. Curieusement, c'est sois l'Empire qu'il fut destitué, ses opinions royalistes ne plaisant pas à la police du régime. Il mourut pauvre et oublié le 28 Janvier 1817 ; son .épouse Suzon ne lui survécut que deux jours.

De rencontres entre Antoine et le père Louvel, il n'en est pas question dans « Les Légendes de Trianon », pas plus que dans les ouvrages consultés sur Versailles ». Il ne serait même pas venu à l'idée de Julie Lavergne d'y faire allusion. C'est contraire l'esprit même de ces pieuses légendes qui appartiennent désormais à l'imaginaire collectif et permettent de revivre le passé lorsqu'on foule les allées de Trianon (peut-être un jour parlerons-nous des « apparitions » aux deux anglaises au début de notre siècle)

Ce qu'on sait toutefois, c'est qu'Antoine Richard fut soigné en 1771 par le Docteur LE MONNIER (décédé à Versailles en 1799), médecin de la famille Royale. Se sont-ils rencontrés pendant que la famille était enfermée au Temple ? Ceci est une autre histoire.

Et Louis-Claude-Marie RICHARD, fils d'Antoine et de Suzon, contrairement à ce qui est raconté dans les « Légendes », il n'est pas mort enfant (1754-1821). Il est devenu Professeur de botanique à l'école de Médecine de Paris, membre de l'Institut. Auteur de nombreuses publications dont « Démonstrations de botanique » (1808).

« 'Bloavez mad" 1999, Monsieur Pilayrou et à votre disposition.

Claude Bodouroff
Membre de la Société des Amis de Versailles
Animatrice-hôtesse bénévole (15 ans)

Ouvrages de Madame Julie LAVERGNE :

Les neiges d'Antan : 2 volumes in 8 écu.

- Tome I Préface de Mgr de Dreux-Brézé, Évêque de Moulins.
- Tome II Préface de S. Éminence le cardinal Mermillod..

Chroniques Parisiennes : I volume in 8 écu..

Légendes de Trianon, Versailles et Saint-Germain : I volume in 8 écu. Préface de M. le Comte Henry de Vanssay.

Chroniques Normandes : volume in 8 écu. Nouvelle édition contenant La flèche de Caudebec et Charlotte .Corday.

Le Chevalier de Trelon et les Stuarts en France : roman historique. I volume in 8 écu.

Les Jours de Cristal : contes et nouvelles. I volume in 8.

Chroniques de Monbriant : I volume in 8 écu.

Légendes de Fontainebleau : 1 volume in 8 écu.

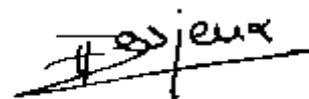
Le Étincelles : I volume in 8 écu.

• *Carnet Rose :*

Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance de Clément dont Anne-Christine (membre du Cercle) et Henri Grenier ont eu la gentillesse de nous faire part. Nous souhaitons à ce petit Clément une vie simple et heureuse. Il est très agréable de pouvoir avoir un Carnet Rose dans le Courrier Louis XVII.

La séance est levée à 17^h30

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux